ÉCONOMISONS L'EAU

Date limite de dépôt des dossiers : **8 novembre 2019**

APPEL À PROJETS 2019

La politique d'information et de sensibilisation de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie est menée avec le monde éducatif, associatif, les collectivités et les usagers économiques. Elle a pour but de contribuer à diffuser la connaissance de l'eau et de susciter l'intérêt pour l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité, à partir de projets ciblés sur un territoire ou sur un public précis. L'eau

L'objectif de la politique partenariale est d'intéresser tous les publics à l'eau et de favoriser l'expression des citoyens sur la question de l'eau.

QUELLES SONT LES ACTIONS SOUTENUES ?

- Création de supports d'information : plaquette, brochure, vidéo, exposition, film, application, outils pédagogiques
- Mise en place d'événements : journée thématique, cycle d'animations, projet artistique, conférence

** sont exclus : la réalisation de site internet, l'achat et le développement de drone, les projets techniques, la conception de stratégie de Communication, le renouvellement d'actions déjà menées, les activités habituelles de la structure, les opérations d'aménagement strict (mare, nettoyage de site, sauvegarde d'espèces…).*

À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?

- Collectivités publiques
- Etablissements publics
- Associations
- Lycées techniques
- Usagers économiques tenant compte des engagements communautaires

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE L'AGENCE DE L'EAU ?

- Apport d'une participation financière de 50 % des dépenses finançables plafonnée à 30 000,00 €
- Concerne les projets entrainant des dépenses supérieures à 10 000,00 €

APPEL À PROJETS

ÉCONOMISONS L'EAU

QUEL EST LE CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS ?

Ouverture de l'appel à projets :
3 septembre 2019

Date limite de dépôt des dossiers :
8 novembre 2019

Examen des projets :
novembre 2019

Décision de financement :
décembre 2019

OÙ TROUVER LES DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES ?

Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site www.eau-artois-picardie.fr
-> rubrique Appels à projets

Pour plus d'informations :
Muriel FACQ
m.facq@eau-artois-picardie.fr

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?

Les dossiers finalisés devront parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie **sous format dématérialisé** à l'adresse suivante :

demandepf@eau-artois-picardie.fr

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

AVEC VOUS, PARTOUT OÙ L'EAU SERT LA VIE